

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Philippe-Théodore Dassonville.

MESSIEURS,

Le sieur Philippe-Théodore Dassonville est né à Lille (France), le 26 septembre 1795, d'un père français et d'une mère belge; ses parents l'emmenèrent en Belgique dans l'année même de sa naissance, et depuis cette époque il y a continuellement résidé.

Pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, le pétitionnaire a été employé chez son oncle maternel, M. Lefebure, maître de la poste aux chevaux du relais de Malines; de 1820 à 1832, il a été directeur du relais d'Anvers; depuis cette dernière époque jusqu'en 1838, M. Lefebure le chargea de la surveillance de différents relais; plus tard il exploita, conjointement avec son cousin François Lefebure, le relais de Bruxelles, et enfin, depuis le mois d'octobre 1845, il est employé au chemin de fer, bureau des marchandises, à la station centrale à Malines.

Le pétitionnaire a épousé une belge en 1825.

Les renseignements reçus établissent que Dassonville a toujours tenu une conduite irréprochable, et qu'il s'est constamment rendu recommandable par le zèle, l'activité et l'aptitude dont il a fait preuve dans les différents services qui lui ont été confiés; ces circonstances jointes à la longue résidence du pétitionnaire en Belgique, ont porté les autorités consultées à appuyer sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Pour le Président,

MAST DE VRIES.
